

CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens de Molondin sont convoqués en
Assemblée du Conseil Général

Le mercredi 7 décembre 2016 à 20h00

À la Grande Salle

avec l'ordre du jour suivant :

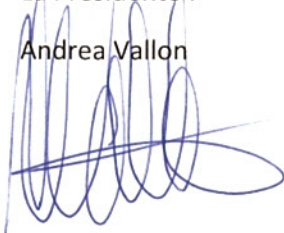
1. Appel.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2016 et du procès- verbal d'installation du nouveau Conseil général 2016-2021.
3. Assermentation des nouveaux membres.
4. Communications de la Présidente du Conseil.
5. Communications de la Municipalité.
6. *Préavis municipal N° 3/2016 sur* : le budget pour l'année 2017. Rapport de la commission de gestion - débat et décision.
7. *Préavis municipal N° 4/2016 sur* : L'octroi d'une autorisation générale de statuer sur les aliénations immobilières, de plaider en cas de litige et de dépenses pour travaux urgents hors budget pour la législation 2016-2021. Rapport de la commission de gestion – débat et décision.
8. *Préavis municipal N° 5/2016 sur* : La fixation de plafonds en matière d'emprunts pour la législature 2016-2021. Rapport de la commission de gestion – débat et décision.
9. Interventions individuelles et divers.

Les préavis municipaux peuvent être obtenus dès maintenant auprès de Patricia Lavanchy secrétaire municipale au 079/617.64.45 ou sur le site internet de la commune de Molondin.

Si vous avez une proposition (motion) à faire passer au Conseil, merci d'en faire part par écrit à la Présidente du Conseil, Andrea Vallon.

Pour le Conseil général

La Présidente :
Andrea Vallon



La Secrétaire :

Janick Miauton Correvon

